



MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Acte d'engagement à respecter les valeurs de la République française

La France m'a accueilli sur son sol. Je me suis engagé(e) à suivre les formations linguistiques et civiques du contrat d'intégration républicaine (CIR) que j'ai signé avec l'Etat.

A cette étape de mon intégration en France, je m'engage solennellement à respecter les principes de la République française.

La France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale.
Elle assure l'égalité devant la loi de tous les citoyens sans distinction d'origine,
de sexe ou de religion.
Elle respecte toutes les croyances.
La devise de la République est « Liberté, Égalité, Fraternité ».
La langue de la République est le français.

Je soussigné(e)

NOM

PRÉNOM

ADRESSE

NÉ(E) LE

numéro AGDREF

déclare sur l'honneur m'engager à respecter les principes de la République Française, ses lois, ses règles, ainsi que les autorités et institutions qui la représentent et à participer, à ma mesure, à la cohésion de la société française.

Fait à

Le